

A Janville en Beauce, le 18 juin 2020

Service Aménagement du territoire

Tél : 02 37 90 15 41

Mail : urbanisme@coeurdebeauce.fr

Objet : Avis sur l'usage potentiel futur du site en cas de cessation d'activité

Madame,

Dans le cadre de l'enquête publique que souhaite lancer la Préfecture sur votre site, il nous est demandé d'émettre un avis sur l'usage potentiel Futur du site en cas de cessation d'activité en lien avec les règlements d'urbanisme.

La Communauté de Communes Cœur de Beauce ne peut émettre d'avis sur ce sujet puisque votre terrain étant situé dans une zone d'activité n'a d'usage qu'une activité au sens large (industrielle, commerciale ou de service).

A noter également que compte-tenu de la localisation de la ZA de la Haute Borne par rapport au développement du bourg de Toury, cette zone n'a pas vocation à changer d'usage.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président

Jean-Louis BAUDRON

